

SUD éducation Paris

30 bis rue des Boulets, 75011 Paris

☎ 01 44 64 72 61

✉ contact@sudeducation75.org



Monsieur le Recteur,
Monsieur le Directeur d'académie,
Madame la Secrétaire générale,

Paris, le 30 mai 2023

Madame, Messieurs,

Nous souhaitons vous alerter sur des dérives à l'application de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse. Alors qu'il ressort des enquêtes des académies que le nombre d'atteintes à la laïcité est dérisoire, le climat de suspicion envers les élèves et certain·es personnels augmente.

Ce climat émane du gouvernement lui-même, avec par exemple la demande dans plusieurs académies de fournir le taux d'absentéisme des élèves le jour de la fête musulmane de l'Aïd al-Fitr, et se traduit sur l'ensemble du territoire, et pour ce qui nous concerne dans l'académie de Paris, par une augmentation des interpellations d'élèves, souvent racisé·es, parfois de personnels, au sein des établissements sur leur tenue. Les échanges sur ces questions sont souvent violents et déplacés : capuche et bandeaux sont perçus comme des signes religieux, des tenues noires également, ainsi que les robes longues.

SUD éducation Paris rappelle que les robes longues ne sont pas des tenues ostensiblement religieuses. Faire la distinction entre une élève musulmane qui porte une robe longue et une élève non musulmane qui porte la même robe relève du racisme ou en tout cas constitue une discrimination caractérisée.

La loi du 15 mars 2004 interdit le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse, une robe longue ou un bandeau ne le sont pas.

L'école publique ne saurait souffrir des interprétations tout azimut qui sont faites du cadre réglementaire ; les débats actuels sur le choix des tenues entretiennent un climat nauséabond de suspicion permanente dirigée envers certaines catégories d'élèves et de personnels. Ce climat engendre des situations de violence et d'humiliation qui sont inacceptables.

Votre responsabilité est engagée.

Nous vous prions de croire, Madame, Messieurs, en notre profond attachement au service public d'éducation.

SUD éducation Paris